



Projet Agricole Départemental Hérault 2020

Compte rendu du Comité d'Orientation du 03 décembre 2018

Une cinquantaine de participants étaient réunies le 03 décembre dernier dans l'amphithéâtre du Crédit Agricole du Languedoc pour le 7^{ème} Comité d'Orientation du PADH 2020. Le comité a fait un bilan des indicateurs du projet et démontré sa pertinence.

1/ Où en est la ferme Hérault ?

Depuis 5 ans, les surfaces agricoles en production se stabilisent à 183 000 ha, le nombre d'exploitations professionnelles reste stable, autour de 6 600 et l'emploi salarié dans la production ne cesse d'augmenter et dépasse aujourd'hui les 5 200 ETP avec une attractivité du métier qui reste forte.

Par ailleurs depuis 3 ans, nous enregistrons une reprise et une progression du nombre des installations (avec un passage d'une tendance de 200 installations par an entre 2011 et 2013 à plus de 300 par an entre 2015 et 2017). Cet indicateur de vitalité économique agricole est crucial.

Au total, l'Hérault fait mieux que la moyenne nationale. C'est la résultante de la synergie des actions mises en œuvre par l'ensemble des partenaires guidés par le projet agricole départemental 2020.

Discussion :

- Pierre Colin (CA34) : Il faut prendre en compte le défi climatique dans l'approche du métier
- Jean-Luc Falip (CD34) : Le niveau d'installation est encourageant. La veille et l'accompagnement du Conseil départemental restent forts.
- Alexandre Boudet (CA34) : dès qu'il y a de l'économie il y a des installations
- Jean-Vincent Roux (CA34) : je suis moins optimiste pour la filière arboricole où il n'y pas beaucoup d'installations à cause de la pression sociétale très forte et s'installer revient très cher en arboriculture.
- Michel Pontier (CA34) : en général les arboriculteurs s'installent déjà en maraîchage, puis plantent des arbres fruitiers
- René Moreno (CR Occitanie) : De nouveaux dispositifs sont en œuvre dès 2018-2019 dont le Contrat Emploi Formation Installation et un Fonds régional pour le foncier (garanties bancaires, aides à la trésorerie) va faire l'objet d'un AO pour désigner un maître d'ouvrage.
- Jean-Philippe Roudaut (CER France) : A-t-on des éléments d'évaluation du Point accueil Transmission depuis sa création ?
- Sylvie Ginisty-Teulon (CA34) : oui, près de 120 personnes y ont été accueillies depuis fin 2017, mais la mise en relation entre retraits et porteurs de projets est un travail de longue haleine.



En partenariat avec :

- Xavier Eudes (DDTM 34) : Avant de se soucier de l'enjeu climatique : se préoccuper du foncier perdu chaque année, notamment du foncier irrigué
- Jérôme Despey (CA34) : Je suis rassuré car nous ne sommes pas déconnectés. Le caractère exemplaire est indispensable et il faut être attentif à 2 volets :
 - o Sur le foncier, il faut anticiper avec le monde agricole pour préserver le potentiel de production et trouver d'autres solutions pour accueillir les nouvelles populations
 - o Concernant le changement climatique, il faut avoir une autre gestion et un autre accompagnement des filières. Il y aura plusieurs solutions c'est pour cela qu'on l'a rajouté au PADH.

2/ Le défi sociétal (cf. document ppt)

Depuis l'après-guerre l'agriculture a relevé le défi alimentaire, or aujourd'hui la durabilité de certaines pratiques et modèles de production est remise en cause, à mesure de la prise de conscience des externalités négatives qu'elles peuvent générer sur la santé publique, la biodiversité ou la qualité de l'eau... L'enjeu est double :

- Obtenir des résultats pour les engagements du Plan Ecophyto II et des plans de filières
- Trouver un terrain d'entente avec la société pour valoriser ces efforts.

Les réponses apportées par les professionnels sont multiples et combinatoires (agroéquipement, optimisation, raisonnement, innovation). Elles ne pourront qu'être collectives (en associant les ODG, structures économiques, collectivités) pour être massives.

Pour trouver un terrain d'entente avec la société, la profession viticole, dans son plan de filière s'est donné l'objectif de multiplier par 12 le nombre d'exploitations et de surfaces en HVE et par 2 le nombre d'exploitations et surfaces en Bio d'ici 10 ans.

Comment y parvenir ?

Christel chevrier :

Avant le plan Ecophyto et les Plans de filière, les professionnels ont intégré les enjeux environnementaux dans leur besoin de références avec l'objectif de combiner réduction des phytos et développement économique. Les pistes recensées sont articulées autour du matériel végétal, de l'adaptation des stratégies aux nouvelles molécules ayant des profils plus respectueux et aux évolutions climatiques, la réduction des herbicides par le développement de l'enherbement, l'adaptation des nouvelles pratiques liées à la pulvérisation et le travail sur des méthodes alternatives

Le FEADER (mesure 16.2) soutient des expérimentations sur le 0 herbicides en cultures pérennes (enherbement sur le rang), la limitation des herbicides en coteaux pentus, l'entretien du sol en viticulture bio (acquisitions de références sur performance technico-économiques), l'évaluation de méthodes alternatives au désherbage en maraîchage, et cépages résistants

Sur la vigne et pastoralisme, nous sommes en acquisitions de références (nouveaux bioagresseurs ?).

Comment diffuser au plus grand nombre ?

Vers les conseillers agricoles, par des formations-actions, un centre de ressource, des journées techniques, et vers les agriculteurs, par des formations, journées techniques, démonstrations, les dispositifs Ferme DEPHY et les groupes 30 000

Jean-Vincent Roux est en production raisonnée depuis 1990, engagé dans des référentiels de production globalgap avec 119 points de contrôle pour travailler avec la distribution européenne.



L'enjeu est de discuter avec les citoyens, car ce n'est pas avec ces cahiers des charges que l'on répond aux besoins de la société ; Même si des labels comme « Vergers écoresponsables » impose des normes environnementales, la perte de confiance existe car nous ne sommes pas directement en contact avec le consommateur.

Discussion :

- Jérôme Despey : Nous arriverons à nos objectifs par l'engagement des professionnels, par l'accompagnement, par des éléments de communication et non par l'interdiction. Depuis plus d'un an, 40 acteurs du secteur agricole se sont fédérés à leur propre initiative au sein du « Contrat de Solutions », pour rassembler, trouver et déployer des solutions concrètes, et je tiens à souligner ici notre investissement dans les programmes de recherche appliquée et de développement de nouvelles technologies. J'ai bien noté cette difficulté à parler du métier d'agriculteur. Ce métier qui mérite davantage de reconnaissance mais aussi de confiance de la part des politiques comme des consommateurs. La profession agricole doit construire de nouveaux ponts avec les consommateurs, par une stratégie de communication qui s'appuie sur le « capital de confiance » dont bénéficient encore les agriculteurs. Cette communication doit aller au-delà du registre technique et économique, et s'appuyer sur nos valeurs. Et cette politique doit être basée sur la création de valeur pour les agriculteurs. Elle doit aussi prendre en compte la transition agricole alimentaire et territoriale de notre agriculture par le biais de politiques fortes, tant européennes, nationales que locales. Nous avons le devoir de tous agir dans la même direction, agriculteurs, profession agricole, avec le soutien financier des pouvoirs publics, collectivités... en particulier dans la recherche d'innovations, le soutien indispensable aux investissements innovants et l'accompagnement de la transition.
- Céline Michelon (CA34) : la HVE niveau 3 présente des obligations de résultats et pas seulement de moyens. Plus que répondre aux attentes sociétales ça fait partie de l'ADN de l'agriculteur car il fait partie intégrante de la société ! L'agriculture est en remise en question permanente et profonde mais elle ne sait pas communiquer. Dès que l'on communique le soufflé retombe.
- Xavier Eudes (DDTM 34) : Le paradoxe est la difficulté pour prouver ces changements, l'enjeu collectif est de réduire l'écart de perception entre le modèle et les attentes sociétales. De tous temps la profession agricole a su répondre aux défis qui lui ont été posés. L'enjeu des prochaines années est de massifier le modèle dont on a tous les éléments et de le faire savoir.

3/ La filière viti-vinicole face au changement climatique, Jean-Marc Touzard, INRA (cf. document ppt)

En fonction des scénarios, la température à la surface du globe évoluera entre 1,5 et 5,5°C d'ici la fin du 21^{ème} siècle. En tout état de cause, jusqu'en 2030-40, les impacts seront "modérés" et les viticulteurs pourront s'adapter sans changements trop radicaux,....Mais après 2040-50 : soit stabilisation de la température à moins de 2°C supplémentaire, soit le système devient instable et risqué : L'option se joue dès aujourd'hui !

Des effets sur l'environnement sont d'ores et déjà remarquables : impact sur la phénologie, la qualité du vin, de nouveaux espaces sur lesquels on peut planter de la vigne.



L'adaptation peut se faire dans diverses orientations qui peuvent se combiner :

1. Changer les cépages
2. Nouvelles pratiques : irrigation, agroforesterie
3. Nouvelles pratiques œnologiques : mesures correctives
4. Réorganiser les plantations dans l'espace
5. Changer les réglementations : zonages, cépages, vinification,...
6. Implication des acteurs : communiquer au citoyen sur l'adaptation de la filière au changement climatique

Parmi les messages de conclusions à retenir :

- La viticulture peut contribuer à l'atténuation
- Importance de mener stratégies-leviers et renforcer de renforcer les relations entre acteurs de travailler ensemble (recherche, pouvoirs publics, ODG, profession, CA...)
- Prendre en compte les attentes des consommateurs
- Rester optimiste car la profession toujours fait preuve de réactivité !

Discussion

- Jérôme Despey : A l'heure actuelle, la principale action d'adaptation engagée est l'accès à la ressource en eau brute dans les territoires qui ne sont pas encore desservis. Le schéma d'irrigation 34 ouvre des perspectives de réseaux supplémentaires en complément de la ressource d'Aqua-Domitia et identifie des zones où pourraient être envisagées des solutions alternatives comme les retenues collinaires ou toute autre solution innovante. Il faudra s'adapter au changement climatique en construisant une résilience. Cette résilience passera par le développement de l'assurance et la mobilisation de l'Etat dans les outils comme l'épargne de précaution. Cela passera aussi par une autre gestion et un autre accompagnement des filières agricoles dans lequel l'innovation a une grande place.
- Jean-philippe Roudaut (CER France) : avec les productions qui se déplacent, d'autres pays vont implanter de la vigne, ce qui risque de créer de nouvelles concurrence.
- Pierre Colin (CA34) : il faut conserver le message positif que l'agriculture contribue à faire baisser les GES et capturant dans le sol le carbone. Le besoins d'outils de modélisation est grand, pour comprendre les phénomènes et dépasser les impasses techniques.

Conclusions :

Jean-Louis Rastoin :

D'abord les bonnes nouvelles : la progression de l'économie et de l'emploi. Et de manière générale, notamment grâce au PADH, l'Hérault fait mieux que la moyenne nationale.

Le projet consolide et redéploie les priorités d'actions : préservation des ressources productives, réponse aux attentes sociétales qui sont une vague de fond incontrôlable car c'est le consommateur qui fait le marché en dépit des manipulations industrielles, commerciales et numériques. L'appli « Yuka », téléchargée plus de 6 millions de fois en est un témoin.

Pour les perspectives, je relève 3 enjeux interdépendants :

- A court-terme : la santé publique et environnementale
- À moyen-terme : l'enjeu social (pas de perspective d'emploi dans l'industrie)
- À long-terme (après 2040), l'enjeu climatique et les tensions sur l'eau et le foncier

Les attitudes à adopter :

- Le changement (« Seul le changement est permanent », Héraclite)



En partenariat avec :

- La posture « pro-active » plutôt que « défensive » : les agriculteurs ont relevé le défi de alimentaire en France et en Europe, et savent regarder vers l'avenir.

La stratégie pro-active doit viser un objectif de « qualité totale » (sanitaire, nutritionnelle, organoleptique, environnementale, sociale et patrimoniale) du produit et des processus de production, pour l'ensemble de la filière agroalimentaire. Et la transformation vers un modèle économique d'entreprises agricoles et rurales multifonctionnelles de bio-économie circulaire territorialisée !

- Mylène Fourcade rappelle les points de la politique agroécologique et alimentaire menée par la Métropole de Montpellier et indique qu'une collectivité doit être fédératrice pour coordonner une politique agricole au niveau local.
- René Moreno (CR Occitanie) : l'avenir ne se décrète pas il se prépare et se construit !
- Jean-luc Falip (CD34) : Je retiendrai le mot « écoute » sans lequel nous ne pouvons avancer ensemble
- Xavier Eudes (DDTM 34) : Il faut reposer les bases du contrat social, celui de l'agriculture dans sa relation aux territoires, l'agriculteur dans sa relation à la société. L'enjeu est de valoriser économiquement la qualité (sociale et environnementale) car aujourd'hui le consommateur est prêt à payer. Il faut retisser un contrat de confiance et de proximité avec le monde agricole, et il ne faut pas opposer ruralité et urbanité, agriculture et santé. Le modèle agricole durable saura répondre à ces enjeux.

Contact : Alexandre Chavey / chavey@herault.chambagri.fr / 06.18.36.83.25



En partenariat avec :